

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 37 (1957)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** La vie économique en quelques lignes

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

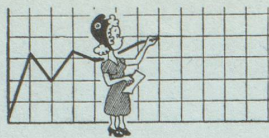
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# LA VIE ÉCONOMIQUE

## FRANCE

### LE FAIT DU MOIS

**Suspension de la libération.** — C'est en face de cette situation dramatique que le nouveau gouvernement a décidé de suspendre la libération des échanges en vue « d'arrêter l'hémorragie de devises », tout en n'ignorant pas que cette mesure draconienne ne peut constituer qu'un expédient temporaire. Déjà le gouvernement précédent avait essayé de freiner les importations. Dès le 15 mars les importateurs ont été astreints au dépôt d'un cautionnement de 25 %. Pendant la crise ministérielle, le montant de ce cautionnement a été porté de 25 à 50 %. D'autre part, les banques agréées ont été obligées de virer à la Banque de France, à un compte spécial, d'abord 20 % et finalement 50 % des sommes reçues à titre de cautionnement afin de « stériliser » ainsi ces sommes. Mais toutes ces mesures étant restées sans effet sur le flot toujours montant des importations, le nouveau gouvernement a cru devoir renforcer la digue protectrice, en remettant sous contingent l'ensemble des importations.

### FINANCES EXTÉRIEURES

**Aggravation de la crise.** — Le changement de ministère n'a modifié en rien les échéances devant lesquelles la France se trouve placée. Les trois semaines de crise n'ont fait qu'aggraver la situation. Les réserves de devises sont épuisées. Pour régler son dernier déficit à l'Union Européenne de Paiements, la France s'est vue obligée d'utiliser l'ultime tranche du crédit de 262,5 millions de dollars qui lui avait été consenti, en octobre dernier, par le Fonds Monétaire International. Si les échéances en devises de la fin du mois de juin ont pu être normalement assurées, il ne reste désormais à la France, pour faire face à ses obligations extérieures, que la dernière ressource constituée par l'encaisseur de la Banque de France, à moins qu'elle ne se décide à solliciter l'octroi d'une aide exceptionnelle de la part de l'U. E. P.

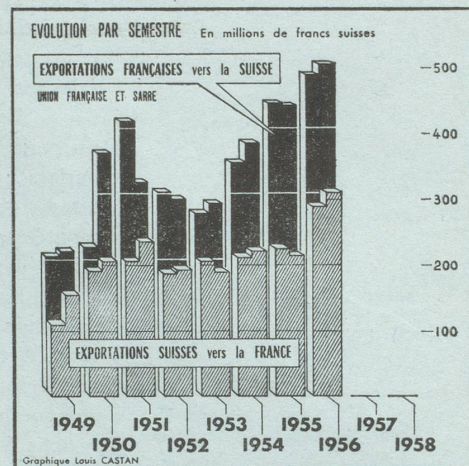
### FINANCES INTÉRIEURES

**Crise de trésorerie.** — La crise des paiements extérieurs se double d'une crise de trésorerie interne. Les caisses de l'État sont vides, et pour faire face à ses engagements le Trésor public se voit obligé d'avoir recours à la Banque de France. Déjà, à la fin de mai, le gouvernement démissionnaire avait fait appel à l'institut d'émission, en se faisant consentir une avance de

80 milliards. Cette avance n'était d'ailleurs qu'un expédient, et un autre recours à la Banque de France est devenu inévitable avant la fin du mois de juin.

**Excès de la demande intérieure.** — Aussi bien le parlement que l'opinion publique donnent l'impression qu'ils n'ont pas encore bien compris la gravité de la situation. Le pays, qui connaît une prospérité étonnante, semble croire à une expansion ininterrompue et se complaire dans une illusion entretenue sans doute par les perspectives lointaines que font luire les découvertes de pétrole au Sahara et les inventions atomiques. La France a vécu pendant dix-huit mois sur ses réserves de devises. L'expansion de l'économie n'a servi que dans une mesure insuffisante à développer l'exportation. D'où rupture de l'équilibre. Il faut maintenant restreindre l'excès de la demande intérieure. C'est une tâche difficile et qui ne peut être menée à bien que si l'opinion prend conscience des réalités et se prête à l'opération.

## GRAPHIQUES DU COM



**Nouvelles charges.** — Par l'aggravation des charges fiscales, le gouvernement se propose d'amorcer le mouvement vers une diminution de la demande intérieure ainsi que vers une réduction du déficit budgétaire. C'est aux automobilistes qu'est demandé l'effort principal. Le prix de l'essence est porté à 90 francs le litre, avec comme contrepartie, destinée à dorer la pilule, le retour à la liberté de la vente des carburants. On en attend 71 milliards en 1957 et 175 milliards en 1958, c'est-à-dire que l'essence fournira la moitié environ de la surcharge fiscale, infligée aux contribuables et dont le montant total est de 170 milliards pour la présente année et de 336 milliards pour 1958. Au relèvement du prix de l'essence s'ajoutent certains autres impôts ainsi que l'augmentation des tarifs des P. T. T. En outre, le plan gouvernemental contient d'intéressantes dispositions destinées à favoriser l'exportation, l'épargne et les investissements. Enfin, en vue d'épargner les investissements et de réduire la consommation, une politique de limitation du crédit sera mise en œuvre.

## COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon . . . . .	13 juin 3.630	16 mai 3.720	14 juin 3.150
Cours fr. s. marché parallèle.	13 juin 98	16 mai 96,75	14 juin 92
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100) . . . . .	7 juin 499	10 mai 457	8 juin 382
Ind. prod. ind. (1952 = 100) . . . . .	avril 147	mars 146	avril 141
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100) . . . . .	mars 229	février 227	mars 212
Ind. prix de gros (1949 = 100) . . . . .	mai 146,3	avril 143,8	mai 142,7
Ind. prix consom. familiale (1949 = 100) . . . . .	mai 148	avril 147,1	mai 148,5
Transports commerc. (mio. t.) . . . . .	mars 18,8	février 17,2	mars 18,3
Voyageurs (millions) . . . . .	mars 46,5	février 42,7	mars 44,1
Ind. vol. import. (1938 = 100) . . . . .	mars 195	février 174	mars 177
Ind. vol. export. (1938 = 100) . . . . .	mars 247	février 209	mars 221
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$) . . . . .	mai -78,9	avril -108,2	mai -28,3

# EN QUELQUES LIGNES



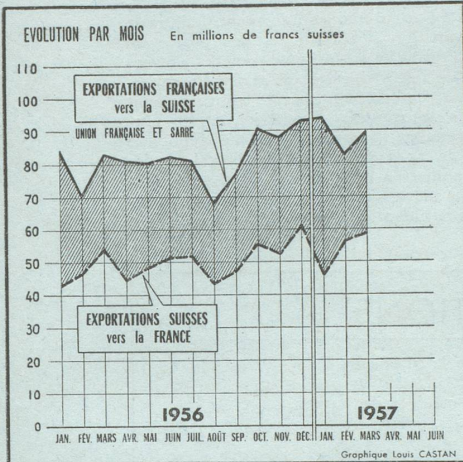
## SUISSE

### COMMERCE EXTERIEUR

**Résultats de mai.** — Les importations suisses ont atteint, en mai, le montant record de 746,4 millions de francs suisses contre 614,6 en avril de la même année et 627,5 en mai 1956. Les exportations se sont élevées à 574,5 millions, contre 527,8 en avril dernier et 467,3 en mai de l'année passée. La balance commerciale présente donc pour le mois de mai un solde passif de 171,9 millions.

Pendant les cinq premiers mois de l'année courante les importations se sont élevées à 3.665 millions et les exportations à 2.722 millions.

### MERCE FRANCO-SUISSE



s'est établi, en mai, à 41,2 millions d'u. c.

### U. E. P.

**Position à fin mai.** — A la fin du mois de mai le trafic des paiements avec les pays membres de l'Union européenne des paiements fait ressortir, pour la Suisse, un solde passif de 10,1 millions d'unités de compte contre un déficit de 13,4 millions d'u. c. en avril. De ce fait le crédit de la Confédération qui s'élevait à 49,3 millions d'u. c. à la fin de mars et à 44,8 millions d'u. c. à la fin d'avril

### REVENU NATIONAL

**Accroissement en 1956.** — Le revenu de la population suisse s'est élevé, en 1956, à 24,7 milliards de francs suisses, contre 23,3 milliards en 1955, ce qui correspond à une augmentation, par rapport à l'année précédente, de 1,4 milliard ou 6 %. Cette somme se répartit comme suit : revenu du travail : 14,7 milliards (13,7 en 1955), revenu d'exploitation : 4,6 milliards (4,6) et revenu du capital : 5,4 (5). Or le salaire du travail a augmenté de 7 %, le revenu d'exploitation est resté inchangé, tandis que le rendement du capital s'est élevé de 8 % par rapport à 1955. Les bénéfices des entreprises ont subi un nouvel accroissement dans presque toutes les branches d'activité. Bien que l'augmentation du revenu nominal ait été accompagné d'une hausse des prix, le revenu réel lui aussi s'est considérablement accru.

### BANQUE NATIONALE

**Cinquantenaire et nouveaux billets.** — La Suisse va émettre de nouveaux billets de banque de 50, 100, 500 et 1.000 francs, pour remplacer ceux en usage jusqu'alors et qui avaient été émis en 1910 et 1911. Les nouveaux billets remarquables par la nouveauté et l'originalité de leur conception, sont d'un format plus allongé; ils ont été dessinés par le graphiste zurichois Pierre Gauchat.

Cette nouvelle émission coïncidera avec le cinquantenaire de la Banque nationale suisse, qui ouvrit ses guichets le 20 juin 1907 à Bâle, Berne, Zurich, Saint-Gall et Genève.

**Augmentation des recettes.** — Les recettes de l'administration suisse des douanes ont atteint 78,9 millions de francs au cours du mois de mai dernier. Pendant les cinq premiers mois de l'année, ces recettes se sont élevées à 296,6 millions de francs suisses, ce qui représente une augmentation de 38,4 millions par rapport à la même période de 1956.

### DOUANES

**Excédent d'exploitation.** — Selon le rapport de gestion de la direction générale des Chemins de fer fédéraux suisses sur la gestion pendant les 3 premiers mois de cette année, l'excédent d'exploitation s'est élevé à 45,6 millions de francs suisses, soit 10,4 millions de plus que pendant la période correspondante de 1956. Cette augmentation est entièrement due à l'accroissement des marchandises; les recettes du service des voyageurs sont restées pratiquement au même niveau et les charges d'exploitation ont été légèrement inférieures à celles du premier trimestre de 1956.

### C. F. F.

**Pool pour les risques atomiques.** — La constitution, par des compagnies suisses d'assurance, d'un pool des assurances pour les risques atomiques a suscité un vif intérêt. Étant donné l'évolution que prend aussi dans notre pays l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques, il est particulièrement important que les assurances suisses interviennent dans ce domaine, et se déclarent disposées à couvrir des risques qui, en raison de leur ampleur possible, ne peuvent être garantis que par une répartition la plus large entre les compagnies. Le pool entrera en action dès que la section chargée de la responsabilité civile légale du personnel et de l'exploitation sera organisée, celle-ci prend à sa charge les conséquences légales découlant du maniement des installations atomiques et d'autres entreprises qui disposeront de matières fissiles.

### ASSURANCES

**Contrôle des loyers et constructions de logements économiques.** — A son assemblée générale, du 19 mai 1957, l'Association suisse des propriétaires d'immeubles en a appelé aux autorités fédérales et cantonales, les invitant « à réaliser immédiatement l'assouplissement progressif du contrôle des loyers prévu par la loi ». Le même jour, l'Union suisse pour l'amélioration du logement, dont font partie 333 coopératives de construction et d'habitation, a voté une résolution exprimant l'espoir que les autorités compétentes de la Confédération présenteront bientôt un projet relatif à l'encouragement de la construction de logements économiques. Pareil projet fait actuellement l'objet d'études de la part du Conseil fédéral.

### LOGEMENT

## COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s. . . . .	13 juin 34,25	16 mai 34,75	13 juin 32
Cours billet 100 fr. fr. . . . .	13 juin 1,03 1/2	16 mai 1,03	13 juin 1,09 1/4
Ind. gén. actions. . . . .	mai 447,8	avril 445	mai 457
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant) . . . . .	1er trim. 139	4e trim. 140	1er trim. 135
Ind. prix de gros (1939=100) . . . . .	mai 224,4	avril 224,4	mai 220,7
Ind. prix cons. fam. (1939=100) . . . . .	mai 178	avril 176,9	mai 175,0
Ind. salaires hor. réels (1954=100) . . . . .	1er trim. 106,2	4e trim. 105,2	1er trim. 102,1
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.) . . . . .	mars 2,15	février 1,95	mars 1,97
Voyageurs (millions) . . . . .	mars 17,4	février 17,3	mars 18,7
Ind. import. (1938=100) . . . . .	mai 219	avril 212	mai 193
Ind. export. (1938=100) . . . . .	mai 205	avril 190	mai 180
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio \$) . . . . .	mai -10,1	avril -13,4	mai -10,9